



CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 29 JUIN 1993
TROISIEME SEANCE ANNUELLE
OUVERTURE DE SEANCE

L'an mil neuf cent quatre-vingt-treize, le mardi 29 Juin, à 17 H 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé, en troisième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale.

----- ETAIENT PRESENTS -----

- Gilbert ANNETTE - Gabrielle FONTAINE - Michel CHAN - LIAT- Jules RAUX - Gilbert GERARD - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Ismaël MOULLAN - Gabriel ARMOUDOM - Alain ARMAND - Daniel TOUSSAINT - André BOURGIN - Patrick VERGUIN - Emmanuel HOAREAU - Gervais VIGNE - Jean IVOULA - Hervé MAGAMOOTOO - Michel TAMAYA - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Edith NALEM - Dominique RIVIERE - André PADEAU - Jean-Claude SAUTRON - Firmin LACPATIA - Erick EGOLFF - Jean-Paul CLAIN - Armand IGNACE - Françoise MOLLARD - René-Paul VICTORIA - Marc GERARD - Daniel BOX - Jean-Marie DUPUIS - Axel KICHENIN.

M. Mickaël NATIVEL, 6 Adjt/ Adjt spécial Montagne 8ème KM et M. Jean-Claude SAUTRON, Conseiller Municipal, sont arrivés pendant l'examen du Compte Administratif 1992.

----- ETAIENT REPRESENTES -----

NOTA

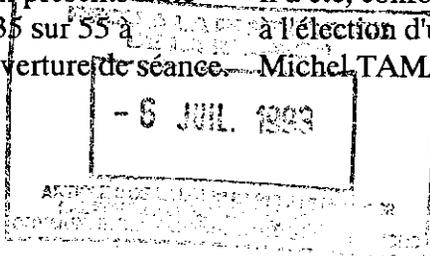
Serge CAZANOVE par Gabrielle FONTAINE
Auguste LEGROS par René -Paul VICTORIA

Le Maire certifie
que le compte ren-
du de la présente
séance a été affiché
à la porte de la
Mairie de
Saint-Denis
le **06 JUL. 1993**
et que le nombre de
Conseillers Muni-
cipes présents a été
de 35 sur 55 à
l'ouverture de séance.

Les AUTRES CONSEILLERS ABSENTS étaient NON EXCUSES.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Michel TAMAYA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE